

PASQU'INFOS 2009



SOMMAIRE

- Vœux et mot du maire.
- Evènements 2009.
- Les projets pour 2010.
- Le SIVOS.
- Le développement durable.
- L'assainissement
- L'étang communal
- Jungle de sigles ?
- Internet, le point !
- Carnet.
- Le coin des grebeusses.
- Le recensement.

Le mot du maire :

Les Elus par leurs actions au cours de l'année ont permis des réalisations. Si ce n'est déjà fait, vous pourrez en prendre connaissance dans les pages suivantes. Un grand merci à tous ceux qui mettent la main à la pâte.

La vie de la commune s'est polarisée sur l'actualité. Nous avons agi pour le soutien de l'emploi en souscrivant au projet de l'Etat. Nous avons exprimé notre inquiétude sur les décisions prises face au monde rural en fermant la Mairie.

De nombreuses compétences déléguées ou imposées perturbent et interrogent nos concitoyens. Les transports scolaires qui ne laissent à nos élèves du primaire que 35 minutes pour se restaurer !

ADSL : notre commune reste dans l'attente d'une solution qui tarde à tous nous connecter.

Nous attendons des réponses.

Nous sommes à l'écoute, nous essayerons de réagir en tenant le sens commun comme priorité.

Je vous présente Chers/es Pasquerois/es mes Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année !

Gilles RAMSEIER

Le MAIRE

2009 aura vu la naissance d'un formidable outil de communication dont s'est doté notre commune : un site internet.

Le bandeau de notre site a été conçu par M. Bellenger-Rouault

Vous pouvez le consulter à cette adresse : <http://www.lepasquier.fr> .

Il est vrai que quelques uns de nos concitoyens ne sont pas toujours à l'aise avec ce monde informatique, et si nous pouvons vous aider ce sera avec grand plaisir.

Tout au long des pages de ce numéro de Pasqu'infos vous verrez ce genre de

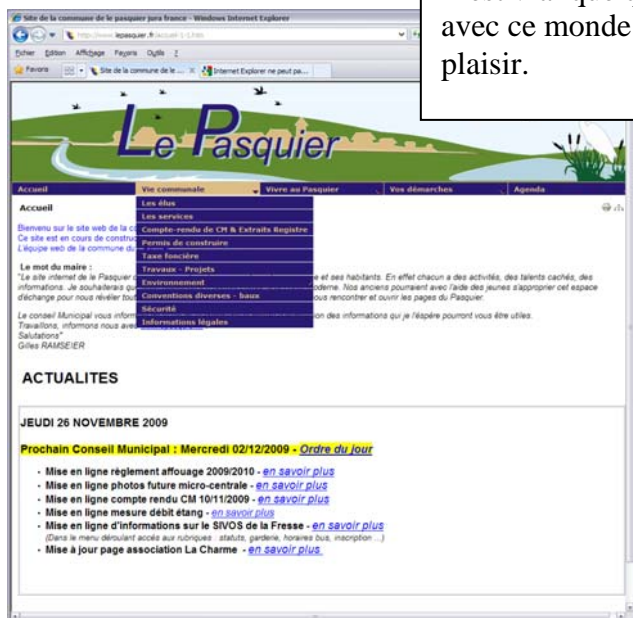
phrases : <http://www.lepasquier.fr>/...

Qu'est ce que c'est ?

Ce sont des liens qui sur Internet vous permettront de consulter un dossier plus pointu ou qui est trop volumineux pour être imprimé dans ces pages.

Nous pourrions également vous fournir ce Pasqu'Infos sous format électronique en vous l'envoyant par mail, contacter nous à cette adresse :

hm.lepasquier@gmail.com , merci.



Les événements 2009

LE PASQUIER

Voirie - Aménagement

- Goudronnage de la route de Montrond ainsi que de la portion reliant la route de Montrond à celle de Valempoulières.
- Installation d'un colombarium avec jardin du souvenir et plaque commémorative au cimetière.
- Remise en peinture de la maison et de l'abri en fer de l'étang et ponçage / vernissage des tables et bancs de pique-nique.
- Travaux Parking Cimetière.
- Goudronnage de la cour de la mairie avec bande en béton désactivé le long de la façade.

Environnement

- Projet éolien, étude. En attente des résultats éoliens sur le mât de mesure mise en place à GardeBois.
- Construction débitmètre étang. (pour une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une micro-turbine)
- Tentative bouchage fuite par injection béton.
- Fleurissement du village.
- Assainissement : étude CCAAM rue Marandet
- Lancement d'un projet avec la CCAAM et les communes concernées sur l'aménagement de l'étang.
- Acquisition d'une parcelle boisée ZD39 près de la ferme de Californie

Vivre ensemble

- Installation d'un monte escalier Stannah conduisant aux logements de la mairie.
- Création d'un Site Internet pour la commune.
- Fête de la pêche samedi 6 juin en partenariat avec différentes associations.
- Problème des chiens : dialogue, concertation : amélioration...
- Embauche Roland IACHELINI poste Nicole DECORBEZ partie en retraite.
- Soutien au Maintien de la Chirurgie à Champagnole.
- Fermeture de la Mairie pour soutenir nos agriculteurs.
- Repas annuel des aînés à la salle de l'Ecluse.

Jeunes

- Pour mettre en place une école intercommunale, création et Vote des statuts du SIVOS.
- Protestation auprès du conseil général du Jura sur les horaires des bus du Primaire (35mn de pause pour les jeunes du Pasquier)



Les projets pour l'année 2010

Aménagement

- Construction de garages derrière la mairie.
- Remise en état d'un appartement non conventionné.
- Participation à la construction de l'école à Saint Germain, SIVOS.



Environnement Sécurité

- Régulation de la vitesse sur les routes de Saint Germain et de Californie.
- Etude de plusieurs phases d'aménagement de la traversée du village.
- Installation d'une barrière de protection le long de l'église côté route.
- Agrandissement du châssis de protection des bouteilles de gaz (chauffage de l'église).
- Etude bornes d'incendie pour une mise aux normes.
- Mise en place d'un défibrillateur.
- Etude, entretien du pont de l'étang.

Vivre ensemble, Divers

- Participation à la prochaine journée de la pêche qui devrait avoir lieu sur l'étang de Besain.
- Une veillée rurale vous est proposée le 05 mars 2010 à la salle de l'Ecluse.
- Remise en fonction d'un point information à l'abribus du pont de Saint Germain.
- Fleurissement du village : toutes celles et ceux souhaitant y participer sont invités à s'inscrire en mairie en vue d'une réunion qui aura lieu en début d'année.
- Ordonnancement du cimetière et règlement.



Le S.I.V.O.S de la Fresse

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Né de la volonté des élus de créer une seule entité pour :

- gérer les 2 écoles de l'ancien RPI de la Fresse (Saint Germain en Montagne et Equevillon),
- lancer un projet de construction d'un pôle scolaire unique, qui est une nécessité au vu des effectifs et des locaux actuels.

Le SIVOS est créé depuis le 22 juin 2009, il exerce l'ensemble des compétences scolaires et périscolaires en lieu et place des Communes d'Equevillon, Le Moutoux, Le Pasquier, Saint Germain en Montagne et Vannoz depuis le 1^{er} septembre 2009.

([les statuts](http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/STATUTS_SIVOS.pdf)) http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/STATUTS_SIVOS.pdf

En clair, le SIVOS prend les

[pré-inscriptions scolaires](http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/inscription.pdf) http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/inscription.pdf,

gère le personnel mis à disposition des écoles, les frais scolaires,

la garderie :

[fiche renseignements](http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/GARDERIE_reseignements.pdf), http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/GARDERIE_reseignements.pdf

[horaires - Tarifs](http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/presentation_garderie.pdf) http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/presentation_garderie.pdf),

nous travaillons aussi sur le projet de construction d'un pôle scolaire unique.

Le SIVOS n'a pas la compétence du transport scolaire, c'est le Conseil Général.

([horaires bus](http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/horaires_bus.jpg)) http://www.lepasquier.fr/bibliotheque/vivre_au_pasquier/sivos/horaires_bus.jpg

Le SIVOS est composé de 15 membres :

Commune	Titulaires		Suppléant
Equevillon	Denis Faton (bureau)	Sylvie Rollin	Christine Chiadot
Le Moutoux	Jean-François Boos (vice-président)	Bruno Debié	Christelle Sassard
Le Pasquier	Isabelle Guignat (présidente)	Denis Lacroix	Aurélien Angonnet
Saint Germain en Montagne	Denis Bourny (bureau)	Yves Salvi	Colette Capelli
Vannoz	Philippe Ménétrier (bureau)	Bénédicte Maitrejean	Bertrand Ménétrier

Vous pouvez nous contacter soit :

- en Mairie d'Equevillon le lundi de 14h à 17h : tel 09 62 33 73 64 fax 09 70 62 27 29
- soit par mail : sivosdelafresse@gmail.com
- Vous pouvez contacter les écoles par mail :
- ecole.st-germain-en-montagne@ac-besancon.fr
- ecole.equevillon@wanadoo.fr

La Présidente du SIVOS, Mme GUIGNAT Isabelle.

Depuis cet été il existe une association de parents d'élèves, qui gère les manifestations ainsi que l'accueil du midi :

asso-lesptitsbouts@orange.fr

La Présidente Mme TARBY.



Le développement durable

Chers/es Pasquerois/ses, un grand nombre d'entre vous s'interroge au sujet des démarches de développement durable.

Nous adhérons aux démarches durables par des réflexions et des actions pour la commune : pourquoi, comment, dans quelles conditions et pour quels équipements?

Le prix de l'énergie peut varier et d'après ce que j'entends ce sera à la hausse.

Par le choix de proposer au CM de me suivre dans les études : éolienne, turbine étang, isolation bâtiments communaux, aménagements périphériques de la commune (Route, Ponts), gestion du patrimoine, action pour l'assainissement en microcentrales et éclairage publique. J'engage au niveau communal une véritable politique de développement durable. De nombreux autres domaines pourront être envisagés en fonction de notre budget.

- Au niveau de l'éolien, je mène des démarches pour obtenir les données des mesures du mât de Gardebois et de ce fait mieux appréhender les possibilités de travailler sur un tel projet.
- A l'étang je mesure le débit pour prévoir le potentiel disponible à l'implantation d'une micro-turbine.
- Au niveau des bâtiments communaux, j'ai rencontré le CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Jura pour l'aménagement et l'isolation ainsi que la réorganisation de l'appartement, ceci afin de diminuer les dépenses d'énergie. Un projet d'isolation de la salle de l'écluse est en cours.
- J'ai prospecté et testé un programme de gestion dédié au développement durable : Linea21.
- J'ai proposé au CM de décembre d'utiliser le système informatique géographique du SIDEC : le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Jura pour gérer les données communales, notre patrimoine (éclairage, forêt, bâtiments, parcelles communales, les concessions du cimetière).
- La commission forêt en partenariat avec l'ONF gère les ressources sylvestres de la commune, nous avons acquis une nouvelle parcelle de forêt sur le territoire de la commune de Montrond pour renforcer ce secteur prometteur. Nos actions pour remplir nos poubelles sont une des actions qui compte pour le développement durable, prêt du matériel du SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères pour broyer les branches. Ces actions sont le fait de tous pour le développement durable.

Le Maire

L'assainissement

L'assainissement sur la commune de le Pasquier, est un assainissement non collectif. Ce qui oblige chacun à se mettre aux normes au niveau de son assainissement ; selon normes et règlements en vigueur.

La CCAAM étudie à ce jour les moyens de mettre en œuvre une microcentrale qui serait implantée sur le domaine communale au niveau du centre bourg (commerce, mairie, église). L'équipe municipale a le souci de réaliser de nouveaux équipements pour le plus grand nombre des habitants. Il est clair que certains équipements resteront non connectés aux microcentrales ; ceci a un coût.

La compétence assainissement a été transférée à la CCAAM, la communauté de communes est donc seule à mener ce projet. La commune de le Pasquier fait écouter sa voix lors des réunions de pilotage organisées par la CCAAM. Ces comités regroupent d'autres communes engagées dans des projets d'assainissement au niveau de CCAAM. Notre voix tend à défendre l'intérêt commun et de faire aboutir le projet en proposant des scénarios. Le responsable : CCAAM donne des ordres aux différentes entreprises pour réaliser les études et réalisations. Ce projet se fera en plusieurs tranches et en plusieurs lieux sur notre commune.

Nous proposerons à la CCAAM des réunions d'information pour la population de Le Pasquier, à ce jour les dates ne sont pas arrêtées et dépendent de l'avancée du projet.

L'étang communal

L'étang de le Pasquier est un lieu de tranquillité, il permet à chacun de profiter de cet extraordinaire endroit voulu et réalisé par l'homme.

Tout public est partie prenante, à ce jour j'ai le désagrément de n'entendre parler que de fuite et de pêcheurs ! La commune depuis de nombreuses années rempoissonne l'étang et entretient une partie de l'étang pour l'activité pêche. Le résultat : des personnes ont arraché le panneau de réserve de pêche à plusieurs reprises ! Aucune personne mécontente n'a jugé bon de venir dialoguer avec la commune, par contre il y a eu dégradations. Le climat est passionnel, les spécialistes de la pêche donnent leurs avis sur la reproduction du brochet, des niveaux d'eau. Ils ne sont jamais d'accord et se font rares sur le terrain. Remerciement à quelques bénévoles.

Devant de tels agissements, je pense qu'il est temps d'investir notre énergie vers d'autres centres d'intérêts. L'étude du débit décidé par le Maire et mis en œuvre par ses soins montre la détermination de passer à d'autres choses. L'aménagement d'un sentier qui permettrait de faire le tour de l'étang en passant par les communes du Latet, du Moutoux, de Saint Germain, de Vers en Montagne, sera en collaboration avec ces communes et la CCAAM un trait d'union entre les populations. Et je l'espère laissera un peu de temps aux pêcheurs de tous bords pour redevenir plus positifs devant cette belle étendue d'eau.

Le Maire



Jungle de sigles ...

Que de compétences déléguées et de sigles, nous y retrouvons-nous ?

- CM : Conseil Municipal.
- CCAAM : Communauté communes Ain-Angillon-Malvaux, (possède les compétences : assainissement, tourisme, rivière.)
et qui va d'ailleurs certainement changer de nom pour s'appeler « Champagnole porte du haut Jura .»
- SIE : Syndicat Intercommunal des eaux du Centre-Est, réseau d'eau.
- DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.
- SDIS : Service départementale d'incendie et de secours.
- SIVOS : Syndicat intercommunal à vocation scolaire, (Sivos de la Fresse = 5 communes).
- SICTOM : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.
- CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement du Jura.
- SIDEC : le syndicat Intercommunal d'Electricité du Jura.
- ONF : Office National des Forêts.
- ADSL : (Sigle anglais)- C'est une technique de communication qui permet d'utiliser une ligne téléphonique pour transmettre et recevoir des données numériques à des débits élevés. (Internet)
- WIMAX : Transmission Internet sans fil sur un rayon de quelques kilomètres. (max 10km)
- WIFI : Transmission Internet sans fil sur un rayon de quelques dizaines de mètres. (max 100 à 200m)

Internet et notre commune ?

Petit historique :

Pour fournir du haut débit à ses habitants, le département avait deux possibilités :

- soit collaborer avec France Telecom qui possède déjà la technologie et les infrastructures (monopole)
- soit devenir lui-même opérateur comme France Telecom en construisant ses propres « tuyaux » (concurrence).

Le département a choisi la seconde solution en adoptant la procédure dite de Délégation de Service Public, avec un coût estimé à environ 30 millions d'euros. Cette solution a été très ouvertement décriée.

Un réseau de fibres optiques a été réalisé (environ 500km) et pour les communes dites « isolées » un réseau d'antennes WIMAX a été mis en place. Notre commune en fait partie !

1 pasquerois a donc 2 solutions pour se connecter à Internet avec un débit moyen de 512kb/s suivant son adresse :

- Après avoir testé sur Internet son éligibilité au ReADSL (technique qui consiste à « booster » le central téléphonique sur lequel nous sommes abonnés (Montrond)) il peut souscrire auprès d'un fournisseur d'accès un abonnement pour environ 20€par mois. Test sur le site <http://www.ariase.com/>
- Après avoir testé sur Internet son éligibilité au WIMAX, (station située à Saint Germain) il lui faut acheter un équipement (antenne,...) pour environ 2 à 300 euros et souscrire un abonnement d'environ 40€par mois (housp) Test sur le site <http://www.connectic39.com/> .

Pleins d'infos sur les sites internet suivants :

<http://piard.echosblogs.org/conseil-gnral-du-jura/2008/06/19/le-haut-d-bit-sur-le-d-partement-du-jura>

http://ojura.net/index.php?option=com_content&task=view&id=227

<http://www.theitcircle.net/index.php?post/2009/03/06/Jouhe-inaugure-le-reseau-haut-debit-du-Jura>

<http://www.itespresso.fr/haut-debit-le-jura-inaugure-son-reseau-dinitiative-publique-24530.html>

<http://www.itespresso.fr/haut-debit-sans-fil-le-wimax-ne-parvient-pas-a-simposer-dans-le-jura-23709.html>

<http://www.entrecitoyens.fr/>

Recensement ...

Le recensement de la population 2010

Le recensement permet de connaître la population résidant en France.

Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives.

Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative.

Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Source INSEE.

Pour en savoir plus :

<http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/accueil.htm>

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010, un Agent recenseur (Corinne LACROIX) se rendra chez les administrés en respectant une totale discrétion.

Faites lui bon accueil !
Merci.

Naissances :

- Lola LEGLISE 13/07/09
- Tilio JEANNIN 14/07/09
- Evan GUY-RUFENACHT 21/07/09



Arrivée :

Yvan et Nathalie Billet
35, Grande Rue

Décès :

- Juliette Chevalet 24/05/09
- Madeleine Rouget 26/07/09
- Roger Pasteur 03/08/09
- Martine Tonnaire 30/12/09

Départ :

La doyenne Madeleine Gay a quitté son logement de la mairie à l'automne pour rejoindre la maison de retraite à Champagnole. Elle fêtera ses 100 ans en mars 2010.

Le coin des grebeusses

« Faut quand même que l' Antoine i s' décide à faire du jour dans l' atelier pour avoir meilleur temps ; i ratasse à n' en point finir et i r' bouille tout sans trouver rien. Faut dire aussi qu' il a un œil pour fend' le bois pi l' aut' pour l' empiler, pi là-d' ssus il est tout émoustillé pass' que d' main i va chez les Cras d' Va à la veillée , i va en blonde vers la Marthe. La Marthe, elle est bien écressie mais è s' croit, pass' que c' est la fille du cacouilleur. I faudra qu' i se r' change et pi i va rentrer à point d' heure. Ma foi, ça va encore faire du déränge tout ça. »

Invitation

La municipalité vous invite à une veillée le Vendredi 5 mars 2010 à la salle de l' Ecluse à partir de 19h30. Préparez vos jeux de cartes, jeux de société, pour petits et grands ! Convivialité et bonne humeur ...

La municipalité remercie les personnes bénévoles qui ont participé à divers travaux/activités durant l'année : Mme Jacquemard, Messieurs Jeudi, Vergoby, Tarby, Frey.



Directeur de la publication : Gilles RAMSEIER.
Comité de Rédaction : Lucette FREY, Hubert MAITREJEAN.
Gilles RAMSEIER
Relecteurs : N. Schneiter, et toute l'équipe de rédaction.
Photos : FREY/MAITREJEAN/Associations.
Impression : Papier recyclé - Tirage : 150 exemplaires,
Contact : mairie.lepasquier@wanadoo.fr